REPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

2me Circonscription des Alpes-Maritimes

Candidat du "Rassemblement Républicain"

Jacques MÉDECIN

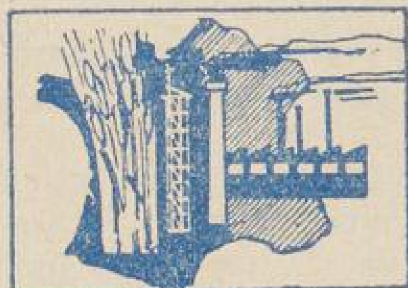
PROGRAMME

LES INSTITUTIONS



Une Constitution assurant au Pays des institutions véritablement démocratiques, dans le respect des Droits de l'Homme et du Citoyen tels qu'ils sont définis à la Déclaration Universelle.
Sauvegarde et application loyale de cette Constitution. Assurer la stabilité gouvernementale et l'autorité de l'Etat sous le contrôle du Parlement, soit par un Gouvernement de législature, soit par la dissolution automatique de l'Assemblée.
Extension du régime électoral majoritaire aux Elections Municipales : vote obligatoire.
Défense des Libertés : liberté politique, liberté syndicale, liberté de l'Enseignement, liberté de la Presse, liberté de conscience, libertés locales. Décentralisation administrative. Création de la Région "Côte d'Azur".

ÉCONOMIE



Rénover l'Agriculture et l'Industrie selon une loi-programme élaborée avec le concours des Associations Agricoles.
Maintien du plein emploi.
Poursuite d'une politique d'investissements nationaux pour parfaire l'équipement collectif, en vue d'assurer l'expansion économique, condition première de l'augmentation du standard de vie des Français.
Soutien à l'entreprise privée pour parfaire la modernisation de son outillage, en vue de la compétition dans le Marché Commun.
A ces fins, faciliter l'octroi de crédits bancaires, abaisser le taux d'intérêt et supprimer les taxes, et notamment celles qui paralysent l'Hôtellerie.
Défense de l'économie libérale contre toute intervention abusive de l'Etat, telle que les marchés nationaux.
Protéger la monnaie contre les risques d'inflation.

RÉFORME FISCALE



Les dépenses de l'Etat doivent être alignées sur les recettes et rigoureusement contrôlées.
Réduire au strict nécessaire les charges de l'Etat pour assurer l'assainissement des Finances Publiques.
Exiger la gestion équilibrée des entreprises nationalisées.
Réduire le taux excessif des impôts qui décourage l'initiative individuelle et freine l'activité économique.
Délivrer les contribuables de l'arbitraire.
Simplification et rénovation des structures fiscales - Etude d'un impôt unique à la base - Extension du forfait - Réforme du contentieux fiscal.
Réforme des droits de succession, l'Etat n'étant plus le principal héritier des particuliers.
Liberté du Commerce.
Egalité fiscale entre les secteurs de distribution.

SOCIAL



Progrès technique au service de l'homme - Perfectionnement social fondé sur l'essor économique.
Juste part aux travailleurs des fruits de l'expansion économique. Intéressement à l'accroissement de la production, salaire proportionnel. Disparition totale des zones de salaires. Alignement réel du S.M.I.G. sur l'indice non falsifié du coût de la vie.
Accroître la qualification des travailleurs pour permettre leur promotion dans l'entreprise et dans la Société.
Pour les travailleurs - Encouragement à la signature de conventions collectives.
Rapports sociaux dans un climat de justice et d'entente. Défense de la stabilité de l'emploi, assurance contre le chômage.
Protection contre les accidents du travail, revalorisation des retraites-accident, amélioration de la situation des vieux travailleurs.
Aide vitale aux rentiers, retraités et économiquement faibles les plus éprouvés par la dépréciation de la monnaie. Ouverture du droit à réparation intégrale pour les rapatriés de nos anciens territoires d'outre-mer. Réconciliation nationale par l'amnistie générale.
Augmentation substantielle des prestations familiales avec indexation sur les salaires.
Autonomie des fonds des Allocations Familiales, permettant la distribution intégrale aux ayants-droit des ressources affectées à ces fonds.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Principe du droit à réparation et non d'assistance.
Rétablissement intégral des droits des Anciens Combattants.
Satisfaire les vœux des Grands Invalides et des Déportés.
Redressement de la pension des veuves, ascendants et orphelins de guerre.
Solution rapide du Contentieux ancien combattant.

CONSTRUCTION



Construire au moins 350.000 logements par an. Permettre l'investissement des capitaux privés dans la construction.
Détaxation des bénéfices industriels et commerciaux investis dans les constructions d'H.L.M. destinées aux travailleurs.
Généraliser la formule des logements économiques et familiaux.
Encourager l'accession à la propriété.
Rationalisation et standardisation de la construction, par techniques nouvelles palliant le manque de main-d'œuvre.
Construction de nombreux logements, et spécialement dans le secteur H.L.M., réservés aux familles nombreuses et aux jeunes foyers.

JEUNESSE



Réforme de l'Enseignement : simplification et allègement des programmes - Démocratisation et adaptation de l'enseignement aux besoins actuels, pour le rendre accessible au plus grand nombre d'enfants.
Faire face aux besoins nés de l'augmentation de la population scolaire - Elévation progressive de l'âge de l'obligation scolaire - Enseignement d'orientation et de formation professionnelle - Développement de l'enseignement technique - Equipement universitaire du Département. Création des Facultés de Lettres et de Médecine pour assurer la promotion définitive de Nice au rang de Ville Universitaire de plein exercice. Création de cités universitaires.

OUTRE-MER

Maintenir et resserrer notre amitié avec les populations des Etats conduits par la France à la souveraineté, par une loyale collaboration, assurant par des accords réciproquement respectés, la mise en valeur économique de leurs territoires et parfaire l'œuvre de progrès et de perfectionnement humain entreprise par la France.
Maintenir l'ouverture, aux jeunes français, du Marché Saharien.

DÉFENSE DE LA PAIX



Construction d'une Europe unie - Solidarité atlantique - Orientation de la puissance atomique vers des buts pacifiques - Désarmement strictement contrôlé.

IMP. GIMELLO - 27, AVENUE AUBER - NICE - Dépôt légal 400 - 11-62